

Gimel, le 14 octobre 2015

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance du Conseil communal qui se déroulera le :

Jeudi 29 octobre 2015

A 20h15

Au foyer de la grande salle

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2015
- 2. Communication du bureau
- 3. Préavis No 05-2015 « Arrêté d'imposition pour l'année 2016 »
- 4. Préavis No 05-2015 « Arrêté d'imposition pour l'année 2016 » rapport de la commission des finances
- 5. Préavis No 06-2015 « Budget 2016 »
- 6. Préavis No 07-2015 : « Modification des statuts de l'ARASMAC » nomination de la commission
- 7. Informations de la municipalité
- 8. Divers et propositions individuelles

La date de la prochaine séance est déjà fixée au vendredi 4 décembre 2015 et sera suivie de la traditionnelle fondue à l'Hôtel-Restaurant de l'Union.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour le bureau du Conseil communal Vincent Frutiger

Annexes transmises par mail:

PV de la séance du 9 septembre 2015

Rapport de la commission des finances sur le préavis No 05-2015 « Arrêté d'imposition pour l'année 2016 »